

Le revenu universel de base, une fausse bonne idée?

PAUL JORION

Économiste et anthropologue

Il est beaucoup question d'un revenu universel de base, une somme allouée mensuellement à l'ensemble des adultes d'une nation. Chacun, quelle que soit sa fortune, en bénéficierait. Cette somme couvrant les besoins élémentaires d'un individu, elle rendrait inutiles des allocations existant aujourd'hui pour pallier des difficultés dues aux manques de ressources (aide sociale) ou à la perte d'un emploi (allocations de chômage).

Le revenu universel de base (RU) constituerait une réponse au chômage structurel dû à la disparition accélérée de l'emploi en raison de l'automatisation (le remplacement de l'humain par un robot) et de l'informatisation (son remplacement par un logiciel). La question serait réglée de facto en raison de l'indifférence désormais de tout individu quant au fait qu'il ait ou non un emploi, ses besoins élémentaires étant couverts.

Les bénéficiaires actuels de l'aide sociale et des allocations de chômage accueillent en général positivement la proposition d'un RU: ils y lisent le moyen de lever le stigma attaché au bénéfice de ces allocations ainsi que l'humiliation du soupçon bureaucratique a priori d'une tentative de fraude.

Des questions en pagaille

L'adoption du revenu universel de base est bien entendu très loin d'être déjà acquise mais sa mise en application éventuelle soulève de multiples questions qui devraient trouver réponse préalablement.

Quel coût représente, par exemple, l'attribution de sommes non négligeables à des personnes qui n'en ont nul besoin?

Question plus fondamentale: le RU constitue-t-il une solution à la disparition globale du travail ou bien est-il sa simple mise entre parenthèses, la question véritable mais non traitée demeurant celle d'une répartition équitable de la richesse économique créée?

Autre question de fond, éthiquement et moralement, une question qui va bien au-delà d'aspects économiques, comme le travail ou l'emploi, ne peut se «solder» par une simple solution monétaire – que ce soit le RU ou l'assurance-chômage. Le travail, l'emploi ont aussi une dimension autre que financière, ils concernent également le lien social, l'équilibre personnel.

Autre question enfin méritant réponse mais que ne soulèvent ni partisans ni adversaires du RU: comment prévenir la prédation en tout ou en partie de la finance sur lui? On se souvient ainsi des hausses de loyer qui accompagnaient main dans la main les hausses de salaire. On pense aussi à l'allocation de 4.000 dollars attribuée en 2009 aux États-Unis aux nouveaux accédants à la propriété, qui fit bondir aussitôt le prix de l'habitat du même montant.

Un exemple plus ancien est lui aussi instructif. Les pêcheurs artisans avaient exprimé leur frustration devant le fait que leurs efforts débouchaient quelquefois sur un revenu nul: aucune demande à la criée pour leurs captures, avec pour résultat, le retour à la maison les poches vides.

Ils revendiquèrent l'instauration d'un «prix de retrait» ou «prix plancher» et ils l'obtinrent: le montant serait minime mais au moins l'on ne rentrerait jamais chez soi absolument bredouille.

On sait – ou l'on devine aisément – ce

qui arriva: le prix plancher devint la norme, rares furent désormais les jours où le prix décolla de ce niveau. Les pêcheurs y perdirent gros.

Logique non-consumériste

On imagine de la même manière dans un cadre de RU, le salaire mensuel de nombreux emplois s'alignant sur 1 euro. Cet euro symbolique offrirait la fierté d'un travail rémunéré en sus de la sécurité d'un RU! L'enfer aurait été une fois de plus pavé de bonnes intentions.

N'y a-t-il pas de meilleure façon de répondre aux soucis des bénéficiaires d'allocations? Si, bien sûr: en allouant les sommes que l'on pourrait réunir pour un RU à assurer la gratuité de tout ce qui relève de l'indispensable (alimentation, logement, transport, connectivité), mesure qui, à l'inverse d'un RU, ne serait pas consumériste dans sa logique et respecterait du coup l'environnement.

La gratuité répondrait aussi à la critique malveillante que l'on adresse par avance au RU, que ses bénéficiaires iront «boire leur paie»: ni les drogues, ni le recours à la prostitution, ni les paris ou loteries, ne font en effet partie de l'indispensable.